



COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE C.G.T.
DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITÉS
DES SERVICES PUBLICS DU TARN
5, Rue de Metz 81000 ALBI
06.86.17.21.37
spterritoriaux.cgt.tarn@orange.fr

Chers collègues, vous ne rêvez pas, **l'heure est grave**, nous voilà aujourd'hui mis sur le banc des accusés si nous tombons malades !

Le temps de la prétendue considération et des séances d'applaudissements pendant la crise sanitaire est loin. Là où nous étions considérés comme indispensables pour le pays il y a quelque temps, nous sommes maintenant montrés du doigt et accusés d'être celles et ceux qui creusent les déficits !

NON, les agents ne sont pas responsables des politiques budgétaires déviantes et coupables des précédents gouvernements !

La cure d'austérité sur le dos de ceux qui travaillent chaque jour pour l'intérêt général doit cesser maintenant !

3 jours de carence en cas d'arrêt maladie : c'est une perte sèche de 10 % du salaire mensuel.

Se rajouterait, si l'arrêt se prolonge au-delà de 3 jours, une **réduction à nouveau de 10 %**, passant la rémunération mensuelle de **100 % à 90 %**.

10 % en moins sur un traitement de base qui aujourd'hui reste inférieur de 33 % à l'évolution des prix sur les 20 dernières années est **une honte !**

Pour exemple, **pour un salaire NET de 1 600 euros par mois, cela 160 euros de moins** si l'on ose tomber malade 3 jours ! et si notre arrêt se prolonge de 5 jours de plus, c'est encore 27 euros de moins, soit **pour 8 jours d'arrêt de travail, la somme de 187 euros manquant sur notre rémunération !!!**

Que cherche le gouvernement ?

A ce niveau de perte de salaire, nous viendrons tous travailler malades !!!

A cela, s'ajoute la baisse des dotations de l'état et d'ores et déjà, dans bon nombre de collectivités, la mise en place de mesures drastiques visant à réduire considérablement les budgets voient le jour.

Les conséquences vont être terribles et multiples. Elles se porteront notamment sur les niveaux de rémunérations liés au RIFSEEP et vont engendrer l'arrêt des contrats à durée déterminée dans les services.

Nous allons donc toutes et tous être directement touchés sur notre niveau de rémunération et ceux en situation de précarité contractuelle pourront être priés de faire leurs valises ! Pour autant, leur charge de travail ne partira pas avec eux mais sera directement reportée sur celle des agents titulaires.

Nous ne pouvons pas continuer comme cela ! Notre colère doit s'exprimer ! Il est temps d'organiser un mouvement de révolte d'ampleur pour les empêcher de poursuivre leur œuvre de destruction de la fonction publique territoriale et de toutes les fonctions publiques !

Ensemble, unis, faisons du 5 décembre prochain, une journée de mobilisation puissante qui démontrera que nos missions sont vitales pour le pays !

ORGANISONS-NOUS, MOBILISONS-NOUS :

TOUS EN LUTTE, EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION, POUR NOS EMPLOIS, NOS SALAIRES ET NOTRE DIGNITÉ !

Le 5 décembre 2024 rendez-vous à 14h30 place du Vigan à ALBI

Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu ...